

Réf: Dossier N° 038545

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERGE VISION » en abrégé « E V »

Siège social Abidjan, Abidjan, CITE VERTE, Lot V660, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le jeudi 23 septembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGE VISION » en abrégé « E V »

Objet : SERVICES DE NETTOYAGE/ RAMASSAGE D'ORDURE/ BALAYAGE/ ENTRETIEN D'ESPACE VERT ET VOIRIE.

Et pour la réalisation de l'objet social

LE NETTOYAGE, LE RAMASSAGE D'ORDURE, ENTRETIEN D'ESPACE VERT

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abidjan, CITE VERTE, Lot V660, Ilot 14

Dirigeant(s) : M MEDA ATAS THIERRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04193 du 23/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26846/GTCA/RC/2021 du 23/09/2021

